

Questions orales

entre autres, si les groupes défavorisés ne sont même pas au courant du programme.

La ministre peut-elle nous dire comment le gouvernement se propose d'informer les Canadiens de l'existence de ce programme important?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je trouve la question de la députée très intéressante, car, lorsque nous cherchons à informer les Canadiens d'une chose aussi importante que la réforme fiscale, son parti rouspète à qui mieux mieux. La députée dit-elle qu'elle approuve les dépenses du gouvernement du Canada lorsqu'il fait de la réclame pour ses programmes?

Mme Clancy: C'est ce qu'elle a demandé en effet.

* * *

LES PROGRAMMES SOCIAUX

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé du Programme d'adaptation pour les travailleurs âgés. Les députés n'ont pas oublié que de nombreux Canadiens ont perdu leur emploi à cause de la privatisation de CN Route et plus tard, du démantèlement de l'entreprise privée qui avait vu le jour à la suite de cette mesure de privatisation.

À Winnipeg seulement, la fermeture de Transport Route Canada avait entraîné la mise à pied de 94 personnes. Aucune d'entre elles n'était admissible au Programme d'adaptation pour les travailleurs âgés parce que ce programme ne s'applique qu'aux compagnies de cent employés et plus dans cette ville. Parce qu'il manquait six travailleurs pour respecter la limite de cent employés, beaucoup de gens qui ont perdu leur emploi à cause de la privatisation de Route Canada ne sont pas admissibles au Programme d'adaptation pour les travailleurs âgés.

Le gouvernement ne pourrait-il pas faire preuve d'un peu de souplesse en permettant aux travailleurs âgés qui ont perdu leur emploi à cause de la série de mesures qu'il a prises de profiter de ce programme?

L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail et ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, je rappelle au député que tous les éléments du programme mis sur pied pour aider les travailleurs âgés ont fait l'objet de négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces. Nous avons établi des critères qui doivent être respectés partout au Canada, mais nous sommes certes

ouverts à toute suggestion qu'on pourrait nous faire pour aider ces gens.

Le député comprendra, sans doute, que nous devons établir un minimum assorti de certaines exclusions dans les grandes villes du Canada. Mais il n'en demeure pas moins vrai que ce programme a été très efficace jusqu'ici parce qu'il nous a permis d'aider un très grand nombre de travailleurs âgés.

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, il reste que des gens qui travaillent pour la même entreprise et ont aussi perdu leur emploi sont devenus admissibles à ce programme d'adaptation des travailleurs âgés parce qu'ils vivent dans une autre province, par exemple, au Nouveau-Brunswick. Les travailleurs de Winnipeg, quant à eux en raison de la limite de 100 travailleurs, se sont vu refuser l'accès à ce programme même s'ils travaillaient pour la même entreprise. N'y aurait-il pas moyen, lorsqu'une entreprise canadienne doit fermer ses portes, que tous les travailleurs de cette entreprise, peu importe où ils vivent au Canada, aient droit aux mêmes avantages?

L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail et ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, j'espère que le député comprend que dans certaines circonstances, la mise à pied de dix employés dans une petite localité a beaucoup plus de répercussions que la mise à pied de 50 personnes dans une grande ville.

M. Lapierre: Essayez-le, vous verrez.

M. Corbeil: Je crois que nous ne traiterions pas les travailleurs âgés avec équité si les critères d'admissibilité étaient les mêmes pour tous parce que la possibilité de trouver un nouvel emploi après une mise à pied est beaucoup plus grande dans une grande localité.

* * *

LES AÉROPORTS

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, depuis sa nomination, le ministre des Transports s'est rendu dans un certain nombre d'aéroports canadiens et il a pu constater par lui-même les problèmes qui se posent au niveau du trafic aérien dans le sud de l'Ontario.

Le ministre a déclaré que l'aéroport d'Hamilton avait fait ses preuves et que son expansion, afin de résoudre le problème à l'aéroport international Pearson, constituait une priorité. Il n'est pas sans savoir également qu'une étude approfondie publiée par son ministère plus tôt cette année a permis de conclure que l'aéroport d'Hamil-